



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique**

COURRIER VILLE DE LIMOGES

06 MAI 2021

Arrivé le :

ORIGINAL : *Lygiana P. Santo*

COPIE(S) : *DAFI*

REPONSE : OUI ☐ NON ☐

Objet : Abrogation de servitudes radioélectriques

**Réf : Art. R20-44-11, 5° du code des postes et
communications électroniques**

Arrêtés ministériels des 1^{er} et 18 mars 2021

PJ : 6

Limoges, le **04 MAI 2021**

Le préfet de la Haute-Vienne

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
- destinataires in fine -**

Je vous informe que toutes les servitudes encore existantes au profit de France Telecom (FT) devenue ORANGE et de Télédiffusion de France (TDF) ont été abrogées respectivement par arrêtés ministériels des 1^{er} et 18 mars 2021 publiés au journal officiel les 11 et 30 mars derniers.

Vous trouverez, en annexe, un extrait de chaque arrêté accompagné du tableau récapitulatif des décrets abrogés correspondant.

Je vous remercie, au vu de ces documents, de prendre toutes mesures nécessaires à l'annulation des dispositions prises précédemment pour l'application des dites servitudes sur votre commune.

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Jérôme DECOURS

Communes destinataires :

	AMBAZAC
	BUSSIÈRE GALANT
	LES CARS
	CHAILLAC SUR VIENNE - <i>S/C de Mme la sous-préfète de Bellac et de Rochechouart</i>
	CHALUS
	CONDAT SUR VIENNE
	COUZEIX
	LA CROISILLE SUR BRIANCE
	EYMOUTIERS
	ISLE
	LADIGNAC LE LONG
X	LIMOGES
	PANAZOL
	PEYRAT LE CHATEAU
	RILHAC LASTOURS
	SAINT JUNIEN - <i>S/C de Mme la sous-préfète de Bellac et de Rochechouart</i>
	SAINT LEONARD DE NOBLAT

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 18 mars 2021 portant abrogation des décrets fixant des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles instituées au profit de TéléDiffusion de France devenue TDF

NOR : ECOI2108402A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment ses articles L. 54, L. 57, R. 21, R. 25 et R. 31,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Par le présent arrêté, sont abrogés les décrets instituant, au profit de TéléDiffusion de France devenue TDF, des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles listés en annexe I et II du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
T COURBE

ANNEXES

ANNEXE I

DÉCRETS FIXANT L'ÉTENDUE DES ZONES ET LES SERVITUDES CONTRE LES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES INSTITUÉES AU PROFIT DE TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE

- 1) Décret du 13 novembre 1962 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de MIJOUX/LE PETIT MONTROND, N° ANFR 0010130001
- 2) Décret du 9 avril 1962 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de NURIEUX-VOLOGNAT/LA COTE, N° ANFR 0010130002
- 3) Décret du 22 mai 1964 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de RAMASSE/LA MONTAGNE LES BERCAD, N° ANFR 0010130003
- 4) Décret du 12 octobre 1981 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY/A LA TO, N° ANFR 0010130005
- 5) Décret du 13 novembre 1979 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de TENAY/LA COMBE, N° ANFR 0010130007
- 6) Décret du 5 juillet 1968 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LES NEYROLLES/SOUS LA GRANDE C, N° ANFR 0010130008
- 7) Décret du 26 février 1969 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de OYONNAX/LA GRANDE ROCHE, N° ANFR 0010130009
- 8) Décret du 26 février 1969 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de BELLEGARDE-SUR-VALSERINE/SORGI, N° ANFR 0010130010
- 9) Décret du 4 août 1976 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de VIRIEU-LE-GRAND/LE VILLAGE, N° ANFR 0010130013
- 10) Décret du 25 juin 1984 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de DORTAN/MAISSIAT, N° ANFR 0010130015
- 11) Décret du 12 octobre 1981 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de AMBERIEU-EN-BUGEY/LES ARAINES, N° ANFR 0010130018

EXTRAIT de l'arrêté du 18 mars 2021 portant abrogation des décrets fixant des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles instituées au profit de TéléDiffusion de France devenue TDF

NOR : ECOI2108402A

ELI :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/3/18/ECOI2108402A/jo/texte>

JORF n°0076 du 30 mars 2021

Texte n° 8

.....

1001) Décret du 8 septembre 1967 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LIMOGES/MOULIN PINARD, N° ANFR 0870130008

.....

1122) Décret du 15 mars 1968 fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours de la liaison hertzienne de LIMOGES/MOULIN PINARD à LES CARS/LES BORDERIES

.....

1127) Décret du 25 octobre 1977 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les obstacles applicables au voisinage de la station de PANAZOL/LES VIGNES, N° ANFR 0870130013

.....

1006) Décret du 2 février 1978 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de PANAZOL/LES VIGNES, N° ANFR 0870130013

.....

1128) Décret du 20 décembre 1983 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les obstacles applicables au voisinage de la station de ISLE/LES COURRIÈRES, N° ANFR 0870130014

.....

1007) Décret du 25 juin 1984 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de ISLE/LES COURRIÈRES, N° ANFR 0870130014

.....

SERVITUDES de TDF

département	Code INSEE	Nom de commune	Date du décret abrogé	N°ANFR de la station	Nom de la Station	Type de servitudes	N° de Station extrémité A dans le cas d'un faisceau hertzien	Nom de Station extrémité A dans le cas d'un faisceau hertzien	N° de Station extrémité B dans le cas d'un faisceau hertzien	Nom de Station extrémité B dans le cas d'un faisceau hertzien
37	87085	LIMOGES	08/09/1967	0870130008	LIMOGES/MOULIN PINARD	Servitudes contre les perturbations				
37	87085	LIMOGES	15/03/1968	0870130008	LIMOGES/MOULIN PINARD	Servitudes contre les obstacles	0870130008	LIMOGES/MOULIN PINARD	0870130001	LES CARS/LES BORDERIES
37	87085	LIMOGES	25/10/1977	0870130013	PANAZOL/LES VIGNES	Servitudes contre les obstacles				
37	87085	LIMOGES	02/02/1978	0870130013	PANAZOL/LES VIGNES	Servitudes contre les perturbations				
37	87085	LIMOGES	20/12/1983	0870130014	ISLE/LES COURRIÈRES	Servitudes contre les obstacles				
37	87085	LIMOGES	25/06/1984	0870130014	ISLE/LES COURRIÈRES	Servitudes contre les perturbations				

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 1^{er} mars 2021 portant abrogation des décrets instituant des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles instituées au profit de France Télécom devenue Orange

NOR : ECI2106326A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment ses articles L. 54, L. 57, R. 21, R. 25 et R. 31,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont abrogés les décrets instituant, au profit de France Télécom devenue Orange, des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques ou des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles listés en annexes I et II du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
T. COURBE

ANNEXES

ANNEXE I

DÉCRETS FIXANT L'ÉTENDUE DES ZONES ET LES SERVITUDES CONTRE DES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES INSTITUÉES AU PROFIT DE FRANCE TÉLÉCOM

1. Décret du 26 novembre 1992 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LA BOISSE/POSTE ÉLECTRIQUE, N° ANFR 0010220056
2. Décret du 12 avril 1961 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de VIVIERES/ALLÉE DU ROY, N° ANFR 0020220002
3. Décret PTTS9200260D du 13 juillet 1992 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de CHATEAU-THIERRY/54 ROUTE D'ETR, N° ANFR 0020220003
4. Décret PTTS9200260D du 13 juillet 1992 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de NEUVILLE-SAINT-AMAND/COÛTURE D, N° ANFR 0020220007
5. Décret MIPP9500743D du 30 août 1995 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de VIELS-MAISONS/MONT-CEL-ENGER, N° ANFR 0020220009
6. Décret INDP9500442D du 19 avril 1995 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LAON/ALL J. MARTINOT, N° ANFR 0020220011
7. Décret MIPP9600053D du 29 février 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de NEUILLY-SAINT-FRONT/MAUBRY, N° ANFR 0020220013
8. Décret INDP9500442D du 19 avril 1995 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station d'URCEL/C R DERRIÈRE L'HOTESSE, N° ANFR 0020220021
9. Décret INDP9400611D du 16 juin 1994 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de GOUSSANCOURT/LES PÂTIS, N° ANFR 0020220028
10. Décret MIPP9600190D du 16 juillet 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de MONTCORNET/R ARISTIDE BRIAND, N° ANFR 0020220029

EXTRAIT de l'arrêté du 1er mars 2021 portant abrogation des décrets instituant des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles instituées au profit de France Télécom devenue Orange

NOR : ECOI2106326A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/3/1/ECOI2106326A/jo/texte>

JORF n°0060 du 11 mars 2021

Texte n° 12

.....
4307. Décret PTTT9000758d du 19 décembre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les obstacles applicables au voisinage de la station de LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE, N° ANFR 0870220042

.....
4308. Décret PTTT9000758d du 19 décembre 1990 fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours de la liaison hertzienne de LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE à LA GENEYTOUSE/LES CROUZETTES

.....
710. Décret PTTS9200285D du 13 juillet 1992 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LE VIGEN/LE BAS FAURE, N° ANFR 0870220001

.....
716. Décret du 01 mars 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE, N° ANFR 0870220042

.....
4284. Décret MIPP9600057D du 06 mars 1996 fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours de la liaison hertzienne de LES CARS/FORÊT DES CARS à LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE

.....
717. Décret du 16 juillet 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de LIMOGES/30 R VICTOR DURUY, N° ANFR 0870220047

.....
718. Décret du 16 juillet 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les perturbations applicables au voisinage de la station de PANAZOL/LES VIGNES, N° ANFR 0870220048

.....
4312. Décret du 23 juillet 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les obstacles applicables au voisinage de la station de LIMOGES/30 R VICTOR DURUY, N° ANFR 0870220047

.....
4313. Décret du 23 juillet 1996 fixant l'étendue des zones et les servitudes contre les obstacles applicables au voisinage de la station de PANAZOL/LES VIGNES, N° ANFR 0870220048

.....

SERVITUDES de FT

	Code INSEE	Nom de commune	Date du décret abrogé	N°ANFR de la station	Nom de la Station	Type de servitudes	N° de Station extrémité A dans le cas d'un faisceau hertzien	Nom de Station extrémité A dans le cas d'un faisceau hertzien	N° de Station extrémité B dans le cas d'un faisceau hertzien	Nom de Station extrémité B dans le cas d'un faisceau hertzien
7	87085	LIMOGES	19/12/1990	0870220042	LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE	Servitude contre les obstacles				
7	87085	LIMOGES	19/12/1990	0870220042	LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE	Servitude contre les obstacles	0870220042	LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE	0870220043	LA GENEYTOUSE/LES CROUZETTES
7	87085	LIMOGES	13/07/1992	0870220001	LE VIGEN/LE BAS FAURE	Servitude contre les perturbations				
7	87085	LIMOGES	01/03/1996	0870220042	LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE	Servitude contre les perturbations				
7	87085	LIMOGES	06/03/1996	0870220009	LES CARS/FORÊT DES CARS	Servitude contre les obstacles	0870220009	LES CARS/FORÊT DES CARS	0870220042	LIMOGES/8 R DU CLOS LA BREGERE
7	87085	LIMOGES	16/07/1996	0870220047	LIMOGES/30 R VICTOR DURUY	Servitude contre les perturbations				
7	87085	LIMOGES	16/07/1996	0870220048	PANAZOL/LES VIGNES	Servitude contre les perturbations				
7	87085	LIMOGES	23/07/1996	0870220047	LIMOGES/30 R VICTOR DURUY	Servitude contre les obstacles				
7	87085	LIMOGES	23/07/1996	0870220048	PANAZOL/LES VIGNES	Servitude contre les obstacles				